



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire**

Protocole évènement grave

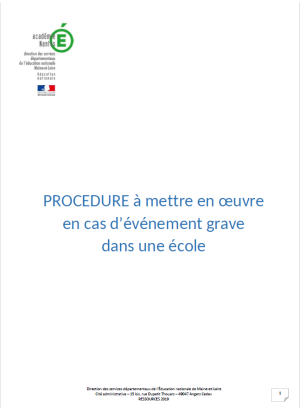
Cette procédure vise à permettre d'anticiper et de gérer une situation de crise consécutive à un évènement grave. Elle est à mettre en oeuvre lorsque la communauté scolaire est perturbée par la survenue d'un évènement :

- exceptionnel et/ou imprévisible,
- qui remet en question la sécurité des personnes et des biens,
- qui provoque des réactions émotionnelles comme l'angoisse, la révolte, la culpabilité,
- qui est susceptible de provoquer un retentissement important sur le psychisme de ceux qui la subissent ou en sont témoins.

Cet évènement grave peut se dérouler dans l'établissement ou dans son environnement proche. Il fait perdre à la communauté éducative ses repères habituels et peut induire des réactions qui ne s'inscrivent plus dans la cohérence.

Pour le Premier degré

Protocole évènement grave



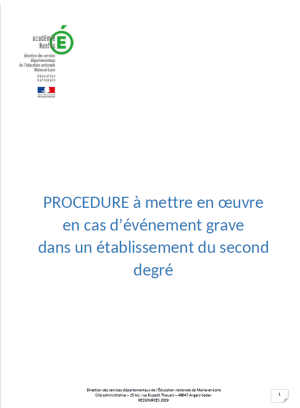
PROCEDURE à mettre en oeuvre
en cas d'évènement grave
dans une école

► [Protocole évènement grave](#)
► [Annexes Protocole évènement grave](#)

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Maine-et-Loire
14, rue de la République - 49100 Angers
490000000

Pour le Second degré

Protocole évènement grave



PROCEDURE à mettre en oeuvre
en cas d'évènement grave
dans un établissement du second
degré

► [Protocoles évènement grave](#)
► [Annexes Protocole évènement grave](#)

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Maine-et-Loire
14, rue de la République - 49100 Angers
490000000

Dans cette rubrique

- [Prévention de l'absentéisme et contrôle de l'obligation scolaire](#)
- [Sorties et voyages scolaires](#)
- [Accidents scolaires](#)
- [Habilitation des spectacles en milieu scolaire](#)
- [Intervenants extérieurs](#)
- [Prévention et lutte contre la violence en milieu scolaire](#)
- **[Protocole évènement grave](#)**
- [Protection de l'enfance](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire

Cité administrative

15 bis rue Dupetit Thouars

49047 Angers CEDEX

Tél. 02 41 74 35 35

Localisation